

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou lot

LOT / IOT		surface de la lot / de l'lot (ares)		surface constructible brute (m ²)	
min	max	min	max	min	max
surface d'implantation du sol (m ²)		type et nombre de logements		type et nombre de logements	
type de toiture		nombre de niveaux		nombre de niveaux	
type, disposition et nombre des constructions		hauteur des constructions (m)		hauteur des constructions (m)	

Délimitation du PAP et des zones de PAG

- délimitation du PAP
- - - délimitation des différentes zones de PAG

Courbes de niveau

- - - terrain existant
- - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

- L, R, RL... nombre de niveaux pleins
- +1,2...R nombre d'étages en retrait
- +1,2...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- h_{cc} hauteur à la corniche de x mètres
- h_{ca} hauteur à l'acrotère de x mètres
- h_{fa} hauteur au faite de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- oc constructions en ordre continu
- ocnc constructions en ordre non continu
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx (y%-%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation de la falte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / lots

- lot projeté
- lot existant
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- mm x/y pourcentage minimal en surface construite brute à déduire au logement par construction
- x/y pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- mm pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- retenoir à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fosse ouverte pour eaux pluviales

Légende complémentaire

- terrain public devenant privé
- canalisation pour eaux pluviales existante
- canalisation pour eaux mixtes existante
- canalisation pour eaux usées existante
- Aco drain
- accès garage
- construction existante
- construction existante à démolir



Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot :

LOT	Surface (ares)	Min	Max	Min	Max	Min	Max
LOT 1	13.14	500	1152	10-c	10-c	1-4	1-4
LOT 2	13.83	550	1152	10-c	10-c	1-4	1-4
LOT 3	14.50	550	1152	10-c	10-c	1-4	1-4
LOT 4	15.11	550	1152	10-c	10-c	1-4	1-4
LOT 5	2.62	91	182	1-4	1-4	1-4	1-4
LOT 6	1.83	91	182	1-4	1-4	1-4	1-4
LOT 7	2.61	91	182	1-4	1-4	1-4	1-4
LOT 8	2.61	91	182	1-4	1-4	1-4	1-4
LOT 9	1.83	91	182	1-4	1-4	1-4	1-4
LOT 10	2.54	91	182	1-4	1-4	1-4	1-4
LOT 11	3.23	98	210	1-4	1-4	1-4	1-4
LOT 12	3.13	98	210	1-4	1-4	1-4	1-4
LOT 13	3.09	98	210	1-4	1-4	1-4	1-4
LOT 14	3.09	98	210	1-4	1-4	1-4	1-4
LOT 15	3.09	98	210	1-4	1-4	1-4	1-4
LOT 16	3.19	98	210	1-4	1-4	1-4	1-4
LOT 17	2.55	84	200	1-4	1-4	1-4	1-4
LOT 18	1.72	84	200	1-4	1-4	1-4	1-4
LOT 19	2.61	84	200	1-4	1-4	1-4	1-4
LOT 20	2.57	84	200	1-4	1-4	1-4	1-4
LOT 21	1.83	84	200	1-4	1-4	1-4	1-4
LOT 22	2.61	84	200	1-4	1-4	1-4	1-4

Conférence des zones de PAG:
 Terrain situé en zone HAB-2/Jung-NQ-07a (DLs45 - CUSs0.6 - COSs0.45 - CSSs0.7) : 136,04 ares
 Terrain situé en zone HAB-2/Jung-NQ-07c (CSSs0.5) : 14,95 ares

Référence: *2867173*
 Le présent document appartient à ma décision
 Approuvé par: *20/07/2018*
 La Ministre de l'Énergie
Taina Boffrand

INDICE	DESIGNE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION	N° CARRÉ (2018-1-01)_02_psh.dwg
j	PLH	08.10.2019	MUR	MISE A JOUR	
i	PLH	12.09.2019	MUR	MISE A JOUR	
h	PLH	10.05.2019	MUR	MISE A JOUR	
g	PLH	18.03.2019	MUR	MISE A JOUR	
f	PLH	01.03.2019	MUR	MISE A JOUR	
e	PLH	30.10.2018	MUR	MISE A JOUR NIVEAUX ET RESEAUX	

M. OUVRAGE : LENSTER ZENTRUM S.A
 Dessiné par : PBU
 Date : 04.07.2018

PROJET : P.A.P.'Um ënnesche Léi à Junglinster
 Contrôlé par : TMO
 Date : 04.07.2018

OBJET : PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER
 Responsable : MUR
 Date : 04.07.2018

Echelle : 1 : 250

N° DU PLAN : 161026-1/01j

BEST Bureau d'Etudes et de Services Techniques
 2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg
 Tél : 3490900 Fax: 349433
 E-mail : best@best.lu

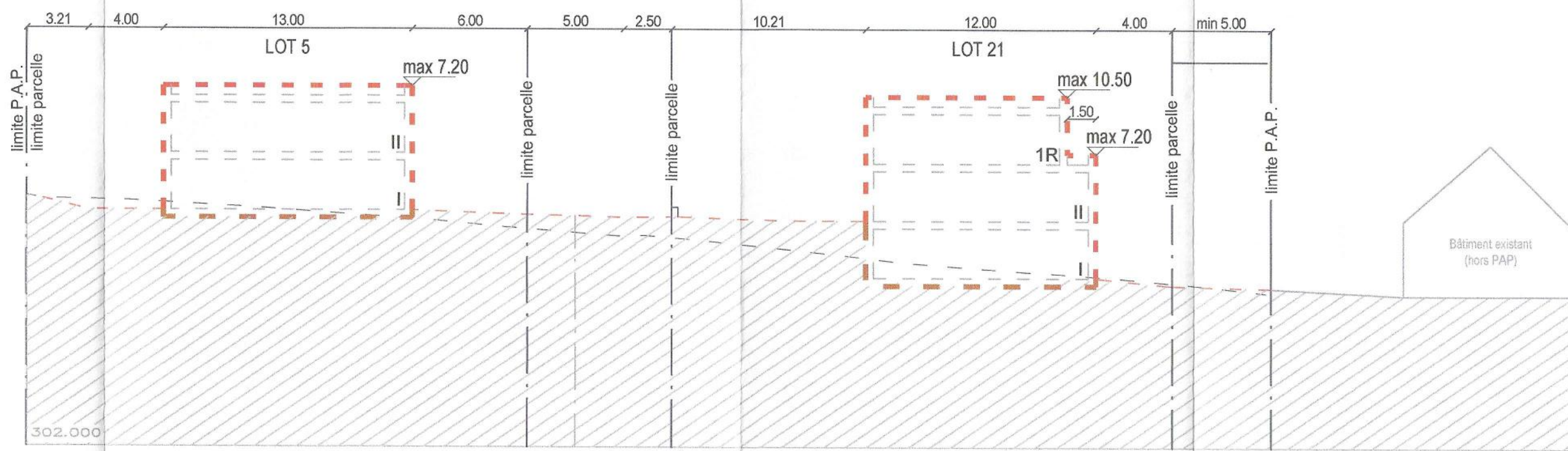
COUPE H - H



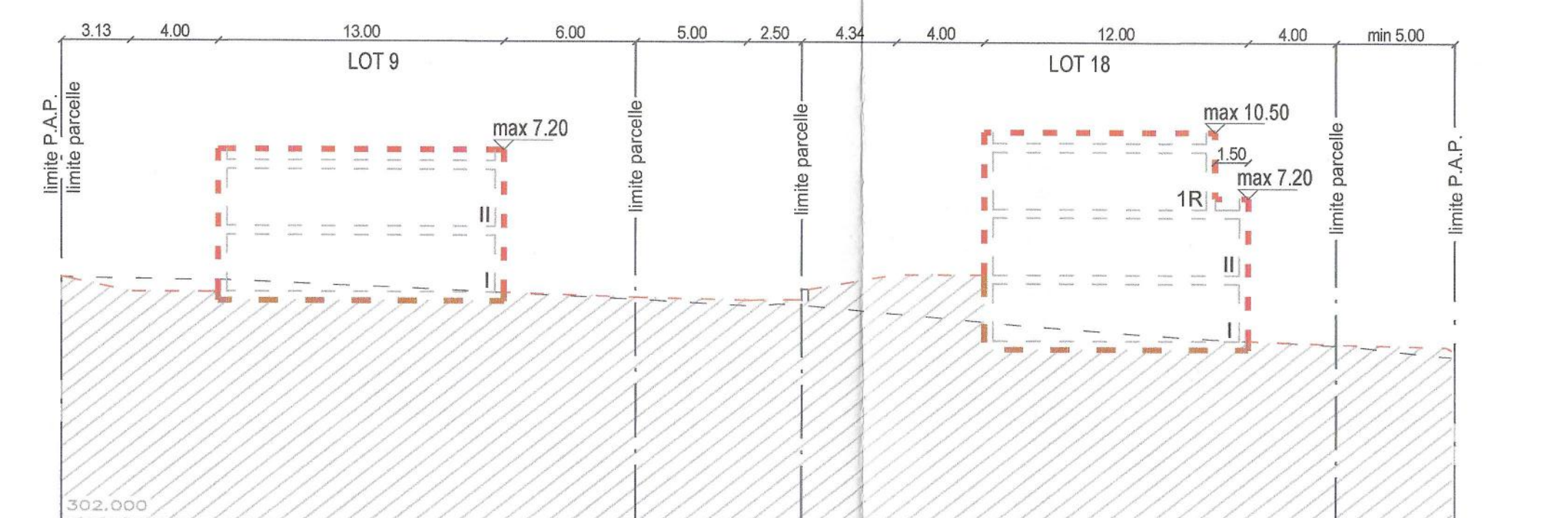
COUPE G - G



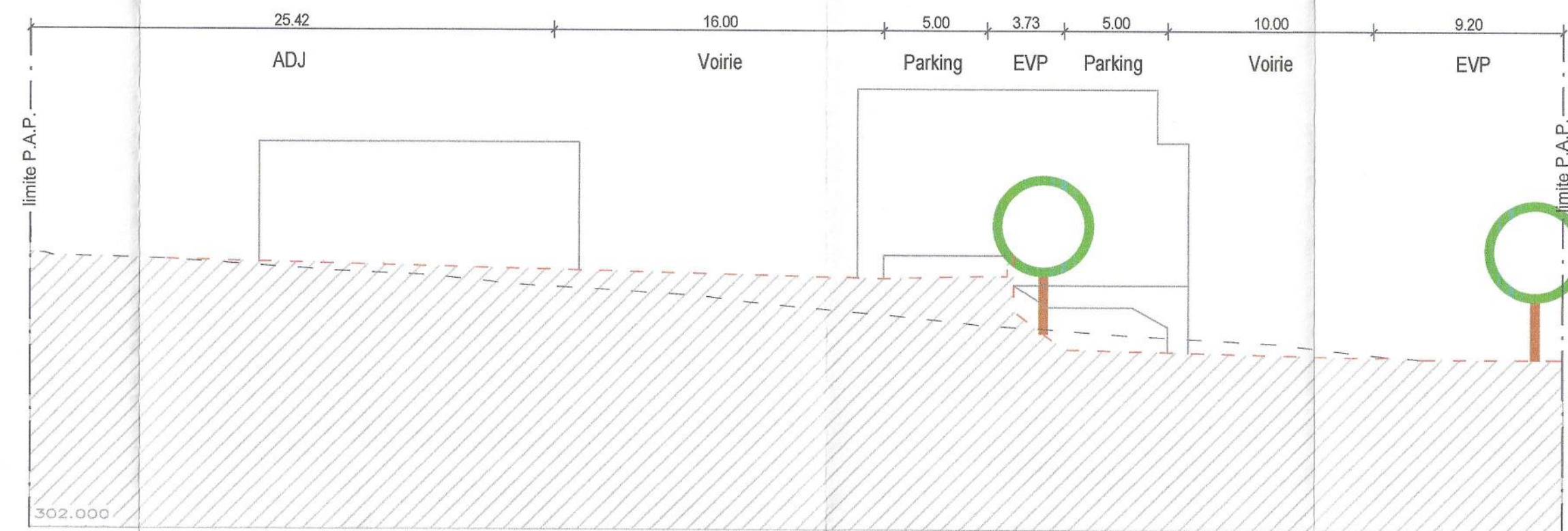
COUPE D - D



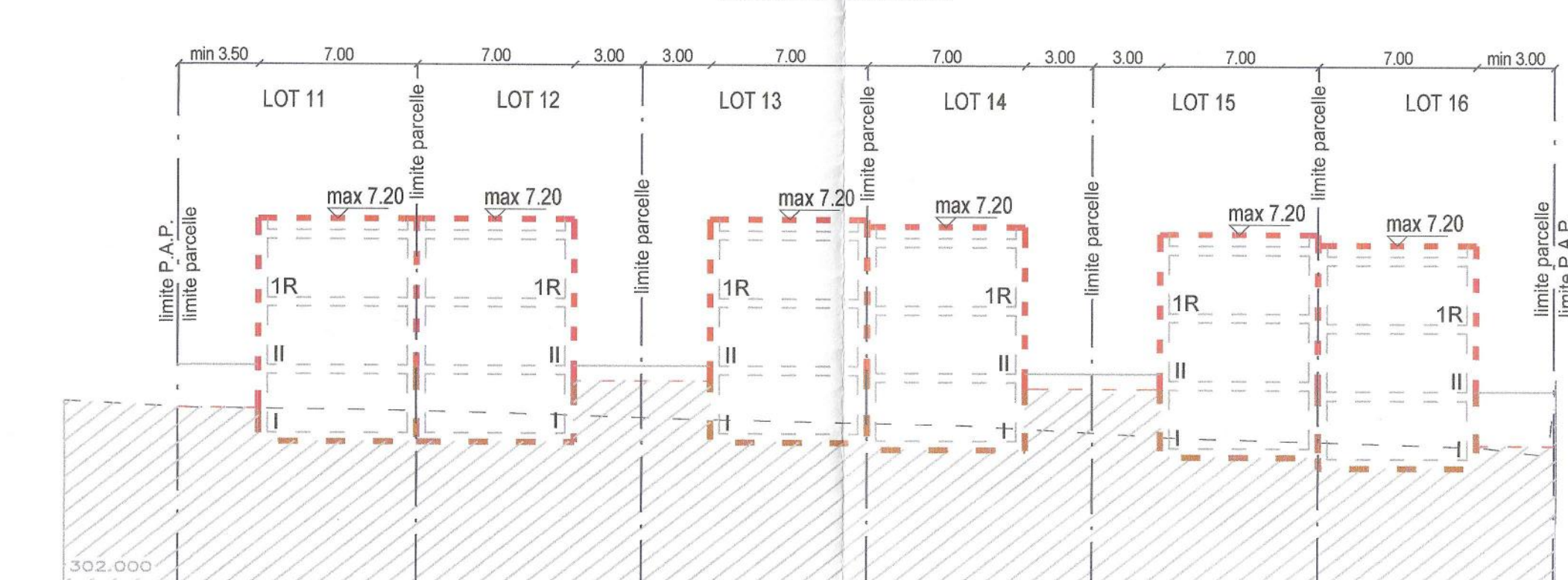
COUPE E - E



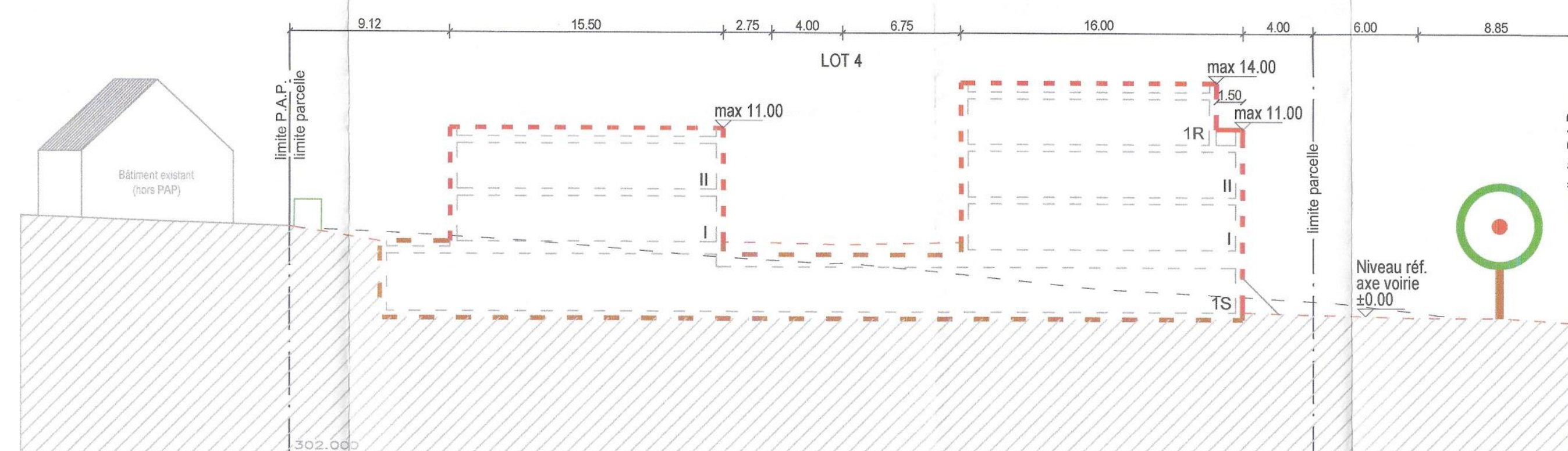
COUPE C - C



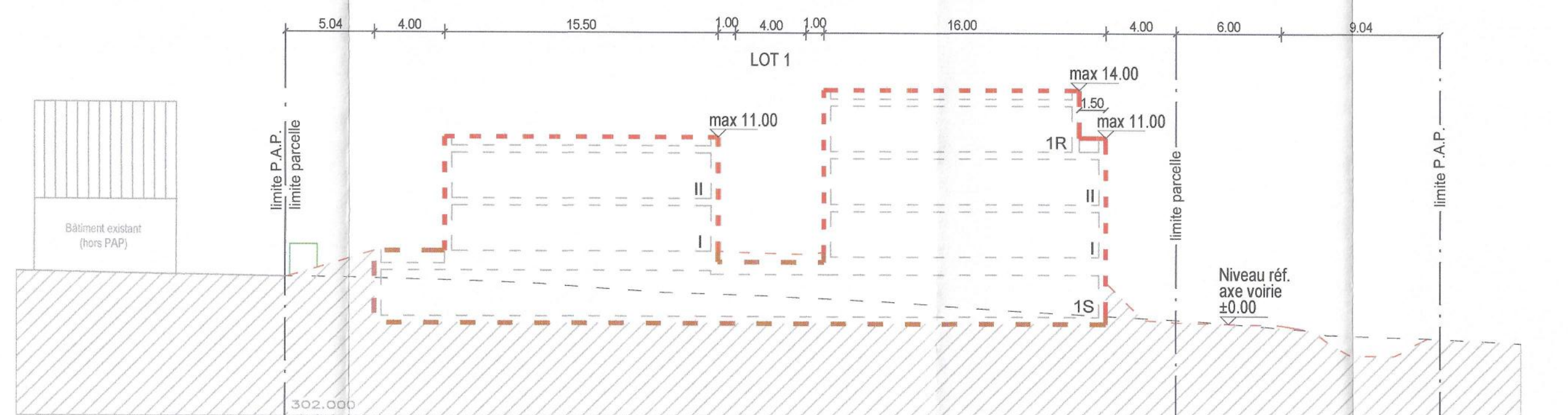
COUPE F - F



COUPE B - B



COUPE A - A



Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ILOT	surface du lot / de l'îlot (ares)		surface constructible brute (m²)		type et nombre de logements		hauteur de référence	
	min	max	min	max	type	nombre	min	max

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- - - terrain existant
- terrain remodéré

Nombre de niveaux

- 1, 1L, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2...R nombre d'étages en rez-de-chaussée
- +1,2...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faite de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- oc constructions en ordre contigu
- onc constructions en ordre non contigu
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombre de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- ti (x/y<2%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- to orientation de la falte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- alignement obligatoire pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- terrain cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à déduire au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murs

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- mur projeté / mur à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

- terrain public devant privé
- canalisation pour eaux pluviales existante
- canalisation pour eaux usées existante
- canalisation pour eaux usées existante
- Aco drain
- accès garage
- construction existante
- construction existante à démolir

Révisé par: *M. G. M. P. C.*
 Le présent document appartient à ma décision
 d'approbation de: *16/07/2018*
 La Ministre de l'Intérieur
Tina Bouchard

INDICE	DESSIN	DATE	CONTROLE	MODIFICATION	N° CMB (1026-1-01)_02_psh.dwg
j	PLH	08.10.2019	MUR	MISE A JOUR	
i	PLH	12.09.2019	MUR	MISE A JOUR	
h	PLH	10.05.2019	MUR	MISE A JOUR	
g	PLH	18.03.2019	MUR	MISE A JOUR	
f	PLH	01.03.2019	MUR	MISE A JOUR	
e	PLH	30.10.2018	MUR	MISE A JOUR NIVEAUX ET RESEAUX	

M. OUVRAGE : LENSTER ZENTRUM S.A	Dessiné par : PLH	Signature :
PROJET : P.A.P. 'Um ënneschte Léif' à Junglinster	Contrôlé par : TMO	Signature :
OBJET : COUPES	Responsable : MUR	Signature :
	Date : 18.07.2018	
	Date : 18.07.2018	
	Date : 18.07.2018	

best Bureau d'Etudes et de Services Techniques
 2, rue des Sapins L-2513 Semmingberg
 Tél : 349090 E-mail : best@best.lu Fax : 349433
 N° DU PLAN : 161026-1/02j